Vœux du Maire et de l'équipe municipale 2026

MONTIGNY LA RESLE le samedi 10 janvier 2026 à 11 h 30

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie les Elus, les Présidentes et Présidents d'association, les sapeurs-pompiers, ainsi que les Montignaises et Montignais pour leur présence à la cérémonie des vœux pour cette nouvelle année 2026.

Dans un contexte national et international anxiogène.

Nous arrivons maintenant à la fin du mandat, six années se seront écoulées depuis 2020. Six années d'un mandat difficile où nous aurons connu le covid et son organisation particulière pour que l'école et le centre de loisirs continuent de fonctionner. La récession économique, qui perdure, entraînant une diminution de nos dotations. Les inondations du 20 juillet 2024, qui nous ont poussés à réagir en entamant des travaux sur le ru de Rondeau au niveau du pont de la rue Gratto et le chemin passant derrière le cimetière accompagné par une modification du busage, rue des Vignes avec la mise en place d'un fossé et rue des Buttes avec la création d'un fossé et d'une modification des busages.

Les premiers mois de 2020 ont été consacrés aux finances, pour sortir du contrôle de la Cour Régionale des comptes, nous avons dû renégocier âprement les taux des emprunts contractés antérieurement auprès de la banque SFIL (société de financement local Banque d'état) ils ont ainsi été ramenés de 5 % à 1.70 % l'an et les autres emprunts ont été regroupés au Crédit Agricole et renégociés au taux de 0.90 % accompagnés par une gestion drastique. Cela nous a permis de nous constituer une réserve financière. Mais suite aux emprunts contractés depuis de nombreuses années, nous avons dû fonctionner sans avoir recours à l'emprunt, ce qui handicape lourdement les actions de développement, qui sont à mener.

Malgré cela en 2025, nous avons pu nous consacrer aux bâtiments communaux, principalement aux réfections de toitures celle de la mairie dans sa totalité, les rives et la

réparation d'une panne pour la salle Gratto, ainsi que les toitures du garage toujours à Gratto, ainsi que le garage place de l'Eglise.

Auparavant le centre de loisirs a fait l'objet de travaux de transformations avec le remplacement de portes et fenêtres et le renouvellement du mobilier, permettant de rendre l'accueil plus agréable et fonctionnel.
Nous avons ainsi assuré l'ouverture du centre le mercredi toute la journée et pu proposer des activités diverses avec entre autres du théâtre et de l'initiation au rugby.

La bibliothèque a fait l'objet d'un réaménagement du mobilier et offre la possibilité de découvrir différents livres en collaboration avec la bibliothèque départementale. De plus elle est très bien gérée par une équipe de bénévoles, à qui j'adresse toutes mes félicitations et encouragements et qui effectuent des permanences deux fois par semaine

Sans oublier la mise en place de l'éclairage LED courant 2022, qui nous permet maintenant d'établir une comparaison avec l'ancien système d'éclairage public :

- En 2021 la dépense en électricité consacrée annuellement à l'éclairage public s'élevait à 7 000 € auxquels s'ajoutaient 5 à 8 000 € de frais consacrés à l'entretien.

- Actuellement cette même dépense s'élève à 2 854 € concernant la consommation d'électricité annuelle, sans aucun frais d'entretien, ce qui représente une économie minimum de 10 000 €.

Et pour revenir au volet financier, je tiens à préciser que le conseil municipal n'a pas augmenté la part communale des taxes foncières.

Le mouvement associatif continue de se développer avec le Comité des fêtes, qui maintenant s'assume pleinement. Il est en mesure de nous proposer plusieurs animations dans l'année, dont la venue du groupe Maltaverne le 6 juin 2026

L'association des parents d'élèves très active, qui œuvre très efficacement pour le bien-être de nos enfants en menant de nombreuses actions tout au long de l'année.

L'Olympique MONTIGNY Tennis, qui propose entre-autre des cours pour les jeunes tennismans.

Les sapeurs-pompiers qui ont réalisé plus de 200 interventions, un record, et que je tiens à féliciter une fois de plus pour leurs interventions lors des inondations.

Le club canin, qui connaît un franc succès et continue chaque dimanche d'éduquer maîtres et chiens.

L'étang communal très bien entretenu maintient son affluence, avec le concours de pêche, qui rencontre un franc succès d'années en années.

Montigny Loisirs, continue de proposer de multiples activités à ses nombreux adhérents. Vous pouvez d'ailleurs admirer à la salle GRATTO, la fresque réalisée par les enfants des écoles et l'atelier peinture de Montigny-Loisirs avec pour thème les jeux olympiques.

Après la mise en place de vélos électriques en 2023, nous verrons dans le premier trimestre l'installation d'une double borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking proche de la nationale et du monument aux morts de la guerre de 1870 et de Crimée.

Années après années, nous complétons l'aménagement de l'aire de jeu composé d'un parcours de 4 agrès destiné aux enfants de 3 à 12 ans, d'un petit but de foot et d'un panneau de basket et récemment de deux balançoires. Un tobogan viendra ensuite finaliser cet aménagement.

La mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sous la compétence de l'Agglomération de L'Auxerrois est toujours en cours et devrait bientôt basculer dans la phase enquête publique et concertation.

Le permis de construire concernant la construction de 16 logements (6T2 6T3 4T4) sur le terrain de foot dans sa partie haute soit 6 900 m2 est en cours d'instruction pour une durée de 2 mois. Ce projet est mené en collaboration avec AUXR_LOGIS, qui succède à l'OAH depuis le 1er janvier, pour un montant de 3 000 000 € et devrait voir sa concrétisation en 2027. C'est un projet très important pour notre démographie, qui chute de moins 35 habitants lors du recensement 2025, ainsi que pour notre école, nous avons besoin d'enfants.

Dans le même registre, le permis de construire concernant le stockage d'électricité par des batteries au lithium sous la ligne à haute tension en limite de Bleigny le Carreau vient d'être déposé à la Préfecture également. Ce projet situé sur notre commune s'étend sur une surface d'un peu plus d'un hectare et permet pour schématiser de stocker de l'électricité à minuit où on en a le moins besoin pour la réinjecter à midi où la demande est plus importante et de limiter les déperditions de courant sur la ligne à haute tension. Cette réalisation est unique en Bourgogne Franche Comté

C'est ainsi, pour pouvoir mener à bien ces projets et continuer à gérer notre commune de manière raisonnée et raisonnable, que je vous annonce que je serai candidat aux prochaines élections municipales à la tête d'une liste composée de 7 femmes et 7 hommes dans le respect de la parité.

La période préélectorale et sa réglementation en matière de communication ne permettent pas d'aborder les projets futurs.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre commune.

Je remercie le personnel communal et leur souhaite tous mes vœux de réussite personnelle ainsi que dans l'accomplissement de leur travail. Je voudrai ajouter que sans eux le développement et la réalisation des divers projets est impossible.

Je m'adresse maintenant à l'ensemble des Montignaises et Montignais, ainsi qu'à toutes les personnes présentes dans cette pièce pour leur souhaiter tous mes vœux de réussite dans leur vie professionnelle, tous mes vœux de bonheur dans leur vie familiale et le tout accompagné d'une bonne santé.